

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de NEUILLY-CRIMOLOIS

VENDREDI 3 JUILLET 2020 à 18h

Exceptionnellement, au regard de l'état d'urgence sanitaire et afin d'assurer le respect des règles de prévention et de distanciation physique des participants, élus et public, la réunion se tiendra à la salle Daniel Gatin du Centre polyvalent de la commune déléguée de Neuilly-lès-Dijon.

ORDRE DU JOUR

- 1°) Installation du Conseil Municipal
- 2°) Désignation du secrétaire de séance
- 3°) Election du Maire
- 4°) Fixation du nombre d'adjoints
- 5°) Election des adjoints
- 6°) Elections des Maires délégués
- 7°) Date envisagée de prise d'effet de la suppression des communes déléguées
- 8°) Lecture et diffusion aux conseillers municipaux de la Charte de l'élu local
- 9°) Divers